



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L712-2 par lequel le président peut déléguer sa signature ;
- Vu les statuts de l'Université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 29 novembre 2024 proclamant l'élection de Madame Anne DAGUET-GAGEY à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 06 décembre 2024 relative à la nomination des vice-présidents.

ARRETE

Article premier :

Délégation est donnée à **Monsieur Ahmed EL KALADI**, Vice-Président chargé des relations internationales, à l'effet de signer, au nom de la Présidente de l'université d'Artois et dans la limite de ses attributions, et à charge d'en référer en cas d'apparition d'une difficulté, les actes, décisions, documents relevant des domaines suivants :

A. Domaine financier

Dans la limite des crédits ouverts aux centres financiers : 900RIMIR, 900RIERA, 900RIICU

- bons de commande et devis,
- certifications du service fait valant ordre de payer,
- certificats administratifs, justificatifs de paiement et de constatation des recettes, prestations internes,
- états liquidatif de frais correspondant aux ordres de mission en France et à l'étranger,
- convocations de personnes extérieures à l'Université dans le cadre des activités pédagogiques et institutionnelles du service qui entraînent l'engagement des frais de déplacement ou de séjour,
- demandes de versement de bourses Erasmus+ et des aides à la mobilité internationale (AMI),
- états d'heures d'enseignement prévisionnel et effectués dans le cadre des projets internationaux.

B. Gestion des personnels

- ordres de mission en France (à l'exclusion des ordres de missions internationaux qui doivent recevoir le contreseing de la Présidente),
- Erasmus+ contrats de mobilité - STT pour les mobilités de formation des personnels,
- Erasmus+ contrats pédagogiques - STT pour les mobilités de formation des personnels,
- Erasmus+ contrats de mobilité - STA pour les mobilités d'enseignement,
- Erasmus+ contrats pédagogiques - STA pour les mobilités d'enseignement,
- lettres d'invitation, sans frais, de personnes extérieures à l'Université.

C. Domaine scolarité

- relevés de notes des étudiants étrangers accueillis à l'université d'Artois dans le cadre des programmes d'échanges (Erasmus+ et autres),
- lettres d'acceptation des étudiants étrangers accueillis dans le cadre des programmes d'échanges (Erasmus+ et autres),
- notifications d'attribution des aides à la mobilité internationale,

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

Article 2 :

Délégation est donnée aux **coordinateurs des Relations Internationales figurant en annexe**, et à charge d'en référer en cas d'apparition d'une difficulté, les actes, décisions, documents relevant du domaine suivant :

Domaine scolarité

- Contrats pédagogiques Erasmus + pour les mobilités d'études (SMS), de stage (SMP) et mobilités combinées,
- Contrats de mobilité et contrats d'études pour les mobilités hors programme Erasmus+.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un de ces agents, délégation est donnée à **Monsieur Ahmed EL KALADI**, Vice-Président chargé des relations internationales, à l'effet de signer au nom de la Présidente de l'université d'Artois

Article 3 :

Cette délégation prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin au plus tard au terme du mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire.

Article 4 :

L'arrêté remplace tous les actes et documents ayant le même objet.

Article 5 :

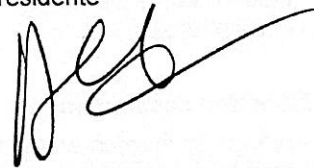
Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Article 6 :

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 06 décembre 2024

La Présidente



Anne DAGUET-GAGEY

Publication sur le site web le : 06 décembre 2024

Publication sur l'intranet le : 06 décembre 2024

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 06 décembre 2024

COORDINATEURS DES RELATIONS INTERNATIONALES au 13-03-2026

COMPOSANTES	COORDINATEURS/TRICES	FONCTION
UFR de Lettres et Arts	Jean-Marc VERCRUYSSSE	enseignant
UFR Langues et Civilisations étrangères	David MARCINKOWSKI	enseignant
UFR Economie, Gestion, Administration et Sciences Sociales	Marie-Pierre POILVERT	enseignante
UFR Histoire et Géographie	Claire KACZMAREK	enseignante
UFR Histoire et Géographie (adjoite et par intérim janv-août 2026)	Oualida MEDJKANE	enseignante
Faculté des Sciences Appliquées	Adnen EL AMRAOUI	enseignant
IUT de Béthune	Jolanta ROUSSEAU	enseignante
Faculté de Droit	Marie-Anne VANNEAUX	enseignante
Faculté des Sciences	Sébastien TILLOY	enseignant
IUT de Lens	Virginie HAYENNE-CUVILLON	enseignante
Faculté des Sports et Education Physique	Nicolas BLONDEL	enseignant

LABORATOIRES	directeurs/trices de laboratoire coordinateurs/trices RI
Textes et Cultures	Anne BESSON
Centre de Recherches en Linguistique française - GRAMMATICA	Jean-Marc MANGIANTE
Centre de Recherche et d'Etudes - Histoire et Sociétés - CREHS	Florence HACHEZ-LEROY
Centre Droit Ethique et Procédures - CDEP	Marion HO-DAC
Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sports Santé Sociétés - URePSSS	Matthieu DELALANDRE
LEM - Equipe Artois	Chrysost BANGAKE
Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement - LGCgE	Emmanuel ANTCHAK
Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement - LSEE	Raphaël ROMARY
Laboratoire de Génie Informatique et d'Automatique de l'Artois - LGI2A	Hamid ALLAOUI
Centre de Recherche en Informatique de Lens - CRIL	Daniel LE BERRE
Laboratoire de Mathématiques de Lens - LML	Ahmed LAGHRIBI
Laboratoire de la Barrière Hémato-Encéphalique - LBHE	Maxime CULOT
Unité de Catalyse et de Chimie du Solide - UCCS	Adlane SAYEDE
BioEcoAgro	Romdhane KAROUI

